IDDRI
DÉVELOPPEMENT DURABLE & RELATIONS INTERNATIONALES

SciencesPo

Funded by
wellcome

Comprendre les freins et moteurs de la transition alimentaire en France à travers le regard des acteurs

Charlie Brocard, Aurélie Catallo (Iddri)

Les systèmes alimentaires en Europe et au Royaume-Uni peinent à satisfaire les besoins des populations tout en respectant le cadre des limites planétaires. Ce constat s'appuie sur des impacts sanitaires négatifs bien documentés, des dommages environnementaux et la difficulté persistante à rendre une alimentation saine et durable abordable et accessible, en particulier pour les personnes les plus touchées. Malgré les efforts soutenus de nombreux acteurs depuis plusieurs décennies, les progrès restent en deçà de ce qui est nécessaire.

Dans ce contexte, cette *Étude* examine l'action des acteurs de changement en France, les obstacles auxquels ils se heurtent et les besoins qu'ils expriment pour les surmonter et saisir les opportunités qui s'offrent à eux. L'objectif est de mieux articuler la recherche et les financements avec l'action, et d'accélérer la transformation du système alimentaire, en mettant l'accent sur ses conséquences sanitaires, climatiques et en matière d'équité.

L'analyse s'appuie sur une série d'entretiens menés auprès d'acteurs de changement de profils variés, ainsi que sur de précédents travaux de l'Iddri consacrés aux implications politiques et socio-économiques de la transformation du système alimentaire (Schiavo *et al.,* 2025 ; Iddri et I4CE, 2025). Elle s'inscrit dans un projet plus large mené avec le soutien de Wellcome Trust, qui vise à mieux comprendre comment renforcer les volets nutritionnels, climatiques et en matière d'équité des systèmes alimentaires dans six États membres de l'UE (Allemagne, Espagne, France, Irlande, Pays-Bas et Pologne) et au Royaume-Uni. Des acteurs de changement intervenant à l'échelle européenne ont également été interrogés.

MESSAGES CLÉS

Les acteurs de changement en France accordent une place prépondérante à une intervention sur les politiques publiques. Toutefois, face à des obstacles croissants, ils ciblent de plus en plus les acteurs économiques pour une transformation par le marché, et de manière plus marginale, l'action au niveau local.

Les quatre obstacles principaux (directs et indirects) au changement des pratiques alimentaires sont :

- l'instabilité et le manque d'ambition politique ;
- les contraintes économiques pour les ménages et les entreprises ;
- l'existence de récits défavorables au changement ;
- l'expression de préférences de la part des consommateurs non compatibles avec un système alimentaire sain et durable.

Pour les surmonter, les acteurs formulent prioritairement des besoins en dehors du champ académique. Lorsque des besoins de recherche sont évoqués, ils font référence à des travaux d'expertise synthétiques et vulgarisés.

- Besoins hors recherche : espaces de dialogue multi-acteurs ; nouveaux récits ; capitalisation sur les expérimentations déjà menées ; soutien au développement de nouvelles filières.
- Besoins en recherche portant en priorité sur trois dimensions : les implications sociales et économiques des transformations du système alimentaire ; les conditions sociales et politiques du changement ; et des connaissances techniques et économiques pour évoluer en contexte de transition.

ÉTUDE

N°04
OCT.
2026

Comprendre les freins et moteurs de la transition alimentaire en France

Charlie Brocard, Aurélie Catallo (Iddri)

1. APPROCHE ET MÉTHODE 4

2. ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES ALIMENTAIRES EN FRANCE 5

2.1. Contexte et problème 5

2.2. Les principales évolutions des politiques alimentaires depuis 2004 6

3. COMMENT LES ACTEURS DE CHANGEMENT TENTENT DE FAIRE ÉVOLUER LES ENVIRONNEMENTS ALIMENTAIRES 8

3.1. Trois « voies de changement » pour les acteurs de changement des systèmes alimentaires 8

3.2. Les voies de transformation privilégiées par les acteurs de changement français 8

4. LES STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES DES ACTEURS DE CHANGEMENT EN FRANCE 10

4.1. Le climat et la santé comme portes d'entrée communes 10

4.2. La question du « comment faire ? » au premier plan, dans un contexte défavorable pour l'action 11

4.3. La voie des politiques publiques est la plus mobilisée, avec un glissement de l'approche rationnelle vers l'approche politique 12

4.4. Un intérêt croissant pour la voie du marché chez tous les acteurs 13

5. LES FREINS AU CHANGEMENT DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES EN FRANCE 13

5.1. Les freins liés au contexte politique 13

5.2. La question des prix et des revenus 13

5.3. Des récits défavorables au changement 14

5.4. Les freins liés aux consommateurs 14

5.5. Trois freins supplémentaires, moins prégnants 14

6. LES OPPORTUNITÉS ET LES BESOINS 15

6.1. Deux sources d'opportunités majeures 15

6.2. Les besoins 15

6.3. Conclusion 17

7. RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES AUX BAILLEURS POUR SOUTENIR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME ALIMENTAIRE EN FRANCE 17

7.1. Les besoins en matière d'expertise 17

7.2. Synthétiser la recherche existante et la rendre accessible 17

7.3. Quelques besoins hors du champ de la recherche 18

7.4. Comment ces besoins de financement interagissent avec les freins et les opportunités 18

RÉFÉRENCES 20

1. APPROCHE ET MÉTHODE

La consommation alimentaire comme ses déterminants peuvent être appréhendés de diverses manières. Nous adoptons ici la théorie des pratiques en sociologie, selon laquelle les « pratiques alimentaires » (d'approvisionnement, de préparation, de gestion des restes, etc.) qui gouvernent la consommation alimentaire ne sont pas le fruit d'une motivation individuelle, mais de l'intersection de trois composantes : la structure matérielle (e.g. offre alimentaire), les normes et représentations sociales et les compétences (e.g. la maîtrise des techniques culinaires) (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013). Nous connectons cette approche au concept des « environnements alimentaires », qui postule que ces pratiques ne résultent pas du choix autonome et libre des individus, mais surtout de la nature des environnements alimentaires qu'ils rencontrent (Commission européenne, 2023). Ces environnements, où se produisent les décisions d'achat, les actions de préparation des repas, etc., sont composés de quatre dimensions : économique, physique, socio-culturelle et cognitive (Brocard et Saujot, 2023).

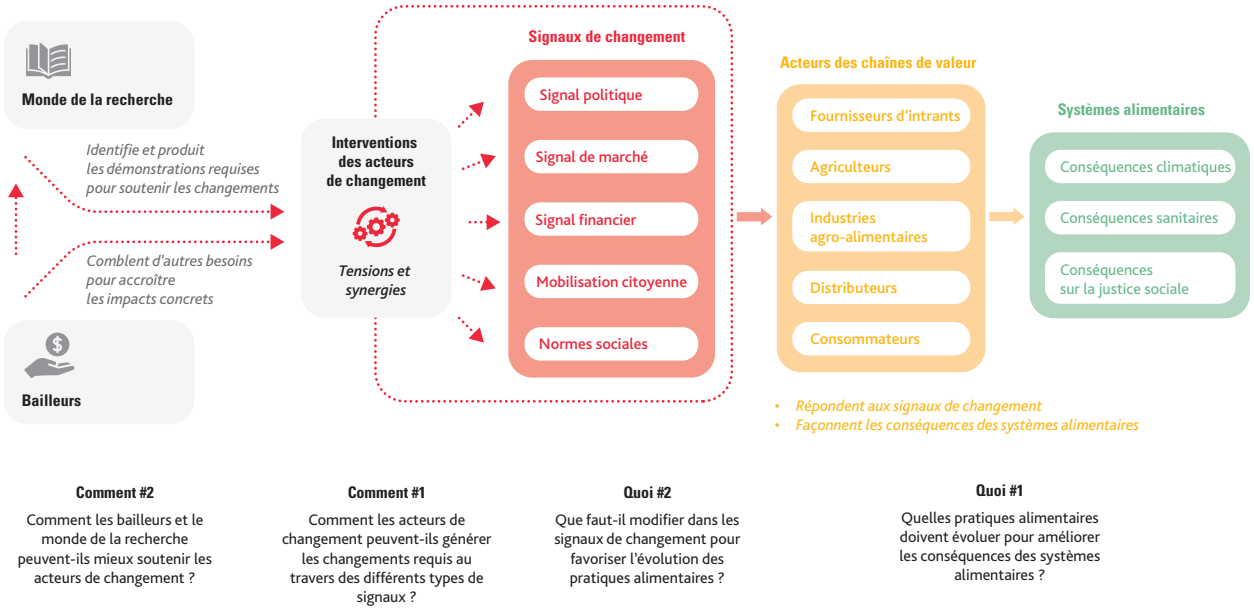
Or, si l'évolution des pratiques alimentaires individuelles passe par l'évolution des environnements alimentaires, alors ce sont les acteurs qui les façonnent qui doivent être au cœur du questionnement sur les modalités du changement. De fait, certains acteurs interagissent directement avec les consommateurs dont ils définissent l'offre alimentaire à laquelle ils sont exposés : c'est le cas des distributeurs, restaurateurs, gestionnaires de cantines ; mais aussi des industriels. Les acteurs non gouvernementaux, comme les ONG, participent également à l'évolution des environnements alimentaires, soit indirectement par la pression qu'ils exercent sur les acteurs économiques, soit directement par leurs propres initiatives et discours. La puissance publique, pour sa part, est en mesure de définir les règles du jeu pour les acteurs en matière réglementaire, concurrentielle et de connaissances, en fixant des objectifs, en développant des incitations, et en interagissant parfois directement avec les consommateurs (recommandations nutritionnelles, subventions à la consommation, etc.). Enfin, la communauté académique et les experts, par leur contribution à l'identification des problèmes et de pistes de solutions, ont également un effet indirect (par le biais des acteurs économiques et de la puissance publique, principalement) sur les pratiques alimentaires.

Cette *Étude* vise ainsi à comprendre comment les acteurs de changement, dans le contexte français, perçoivent leur propre action, les obstacles auxquels ils font face, et quels besoins ils identifient. Elle est réalisée dans le cadre d'un partenariat avec la fondation philanthropique britannique Wellcome Trust, acteur philanthropique de poids dans le milieu de la santé-alimentation au Royaume-Uni et en Europe. Si le contexte français fait l'objet de la présente *Étude*, l'armature conceptuelle globale a été élaborée de manière conjointe avec l'Université d'Oxford-TABLE (**Figure 1**). Elle a été construite sur la base de sept analyses nationales (Allemagne, Espagne, Irlande, Pays-Bas, Pologne et Royaume-Uni, en plus de la France) ainsi que d'une analyse de la sphère bruxelloise[1]. Ont notamment fait l'objet d'une mise en commun à travers les espaces nationaux les règles en matière de composition de l'échantillon[2] et l'identification des voies de changement empruntées par les acteurs de changement (voir chapitre 3). Un rapport de synthèse réunissant les résultats des différents pays analysés est disponible ici.

[1] La sphère bruxelloise regroupe les parties prenantes et les décideurs actifs au sein et autour des trois principales institutions européennes : la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'UE.

[2] Chaque partenaire avait pour tâche de réaliser au minimum 10 entretiens d'acteurs d'environ 1 heure, auprès d'une diversité de types d'acteurs, et dans le respect des règles de confidentialité. Un atelier de restitution des résultats auprès des enquêtés a aussi été réalisé dans chaque pays.

FIGURE 1. Dynamiques de changement des systèmes alimentaires



Source: Rapport UE.

2. ÉTAT DES LIEUX DES PRATIQUES ALIMENTAIRES EN FRANCE

2.1. Contexte et problème

En France comme ailleurs en Europe, le système alimentaire fait face à une série de défis interconnectés. Sur le plan de la consommation, particulièrement, on peut identifier des enjeux environnementaux, sociaux et de santé publique. Sur le plan environnemental et climatique, le système alimentaire (et plus particulièrement la production et la consommation de viande) est responsable du dépassement de plusieurs limites planétaires (Rockström *et al.*, 2025 ; Bowles *et al.*, 2019). Sur le plan de la santé publique, les habitudes alimentaires sont liées à une hausse des maladies cardiovasculaires, du diabète, du surpoids et de l'obésité (Fanzo et Davis, 2019). Sur ces deux plans, le système alimentaire est à l'origine de coûts « cachés » (FAO, 2024) ou de coûts « sociétaux » (Secours catholique *et al.*, 2024) significatifs. Enfin, sur le plan social, l'accès à une alimentation choisie pour tous s'effrite, avec l'augmentation et l'élargissement des situations de précarité ou d'insécurité alimentaire (Brocard *et al.*, 2025).

De quelles pratiques alimentaires parle-t-on ici ? Les régimes alimentaires actuels sont trop riches en produits animaux, produits sucrés, gras ou salés, et en produits (ultra)-transformés. Ils font une place trop restreinte aux produits végétaux, aux produits issus de modes de production durables et protecteurs pour la santé (e.g. agriculture biologique) et aux produits céréaliers complets, comme le soulignent les recommandations du Haut Conseil de la santé publique (2025). Les dernières données publiques disponibles montrent que déjà en 2015, seuls 28 % de la population suivaient les recommandations en matière de fruits et légumes, contre 27 % pour les viandes transformées et 68 % pour la viande rouge. Les habitudes de consommation des femmes sont généralement plus proches des repères nutritionnels que celles des hommes, en particulier pour la viande et les produits céréaliers complets. L'adéquation aux recommandations augmente également avec l'âge (Santé publique France, 2019).

Le **Tableau 1** présente les données de consommation les plus récentes pour les fruits et légumes, la viande et les produits laitiers, en 2014 et en 2024, ainsi que la répartition par type de viande et de produit laitier. Ces données montrent que la population française s'éloigne des recommandations nutritionnelles relatives aux fruits et légumes entre 2014 et 2024. En 2014, 30 % des fruits et légumes consommés étaient transformés, contre environ 18 % en 1960 (Agreste, 2025). La consommation de viande est globalement stable, la volaille se substituant au bœuf et au porc. Au regard des recommandations nutritionnelles actuelles, qui ne fixent de plafond ni pour la viande dans son ensemble ni pour la volaille et préconisent de privilégier la volaille par rapport au bœuf et au porc, cette évolution est favorable. La consommation de lait diminue ; celle de fromage est stable.

TABLEAU 1. Évolution de la consommation individuelle de fruits et légumes, de produits laitiers et de viande en France, 2014-2024

	FRUITS ET LÉGUMES (KG/HAB/AN) *(a)*		
	Fruits	Légumes	Total
2014	84,4	83,8	168,2
2024	77,5	80,1	157,9

	PRODUITS LAITIERS (KG/HAB/AN) *(b)*				
	Lait	Fromage	Beurre	Autre*	Total
2014	61,9	24,3	8,4	37,1	131,7
2024	50,6	26,3	7,7	34,5	119,2

	VIANDE (KGEC/HAB/AN) *(c)*			
	Volaille	Porc	Bovin	Total
2014	26,3	32,5	24,2	83
2024	30,8	30,6	20,8	82,2

*Yaourts aromatisés, crème fraîche, desserts lactés frais et fromages frais.

(a) CTIFL (2025). *Achats de fruits et légumes frais par les ménages français pour leur consommation à domicile.* 14 p ; CTIFL (2015). *Achats de fruits et légumes frais par les ménages français. Données 2014.* 8 p ; FranceAgriMer, CTIFL, Interfel (2021). *Achats de fruits et légumes frais par les ménages français pour leur consommation à domicile. Données 2020.* 20 p.

(b) Agreste (2025). *Graph'Agri 2025 – Données de consommation française de produits laitiers et d'œufs.*

(c) FranceAgriMer & Agreste. (2025). *En 2024, la consommation de viande de volailles rattrape celle de viande de porc* ; Natura Sciences (2016). « Les Français mangent trop de viande ! »

Le **Tableau 2** présente les indicateurs d'(in)sécurité alimentaire pour la France en 2015 et en 2023. Les difficultés d'accès à une alimentation saine et adéquate peuvent être appréhendées de plusieurs manières. Nous en retenons deux : l'insécurité alimentaire et l'insuffisance alimentaire. Le premier indicateur est le plus courant : il repose sur une version simplifiée du Household Food Security Survey Module (HFSSM) américain, créé en 1995. Composé de six questions, il permet de déterminer si le répondant se trouve en situation de sécurité alimentaire (0-1), d'insécurité alimentaire modérée (2-4) ou d'insécurité alimentaire sévère (5-6). La comparaison entre 2015 et 2023 fait apparaître une forte hausse de l'insécurité alimentaire au sein de la population française, de 11 % à 32 %. L'insuffisance alimentaire est un indicateur fondé sur une question complémentaire au HFSSM. L'insuffisance alimentaire quantitative correspond à la réponse « il m'est/nous est arrivé de ne pas avoir assez à manger », l'insuffisance alimentaire qualitative à la réponse « j'ai/nous avons eu assez à manger, mais pas toujours ce que j'aurais/nous aurions souhaité », au cours des douze derniers mois. L'insuffisance alimentaire quantitative est parfois employée comme synonyme de « précarité alimentaire » (Bléhaut *et al.*, 2023), terme fréquent dans les rapports français sur la pauvreté alimentaire. Ces indicateurs enregistrent eux aussi une forte progression entre 2015 et 2023 : de 3 % à 10 % et de 19 % à 51 %. À noter que les données de 2023 sont issues d'une enquête différente de celle de 2015. *Bien que les auteurs aient cherché à assurer la comparabilité avec les données de l'enquête INCA 3 de 2015, une légère surévaluation n'est pas exclue.*

TABLEAU 2. Indicateurs d'insécurité alimentaire en France, 2015-2023

	INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	INSUFFISANCE ALIMENTAIRE QUANTITATIVE	INSUFFISANCE ALIMENTAIRE QUALITATIVE
2015	11 % (a)	3 % (a)	19 % (a)
2023	32 % (b)	10 % (c)	51 % (c)

(a) Anses. (2017). *Étude individuelle nationale des consommations alimentaires 3 (INCA 3).*

(b) C-Ways & Nestlé (2024). Observatoire des vulnérabilités alimentaires. Partage des enseignements principaux de la 2e édition. 28 p. https://www.nestle.fr/sites/g/files/pydnoa566/files/2025-02/Observatoire Vulnérabilités Edition 2 - 2024 - version courte jeunes et familles.pdf

(c) Bléhaut, M. & Gressier, M. (2023). En forte hausse, la précarité alimentaire s'ajoute à d'autres fragilités. *Crédoc*, 1–4.

2.2. Les principales évolutions des politiques alimentaires depuis 2004

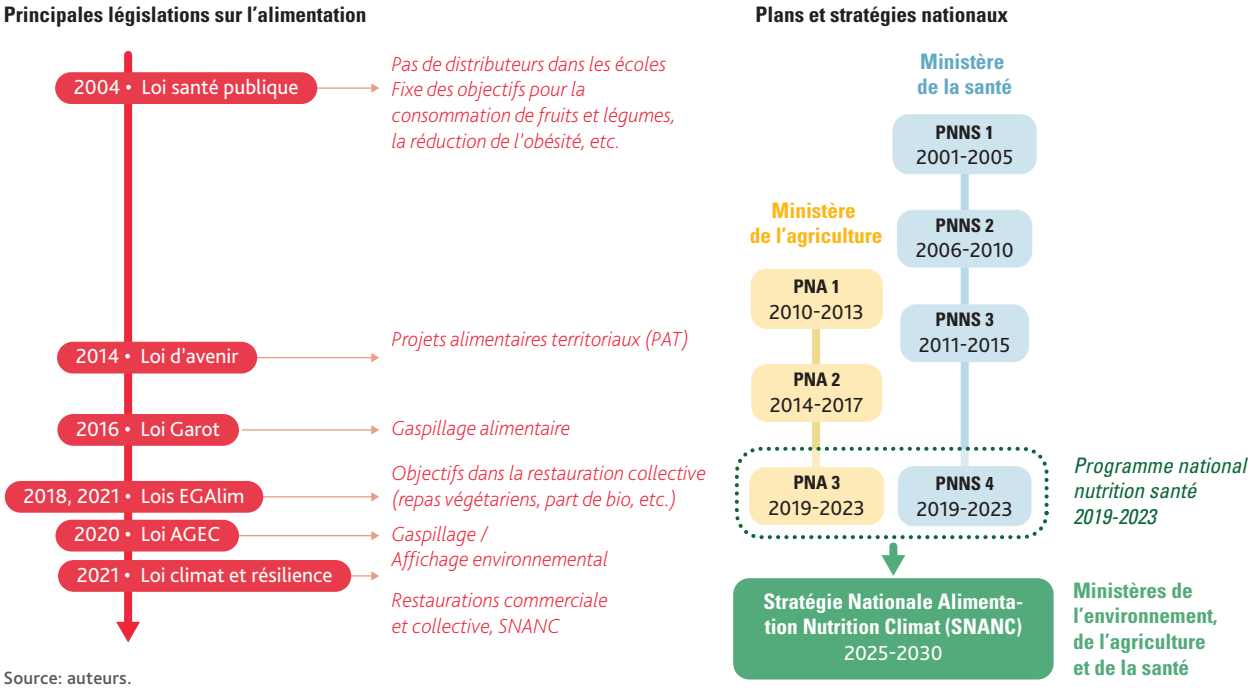
L'alimentation occupe une place croissante dans les médias et dans les politiques publiques en France, en particulier depuis 2014 et la loi d'avenir pour l'agriculture (voir **Figure 2**). Celle-ci institue notamment un cadre permettant de développer des projets alimentaires territoriaux autour de thématiques variées (nutrition, environnement, gastronomie, insécurité alimentaire, etc.). Les projets alimentaires territoriaux (PAT) constituent l'une des principales innovations des politiques alimentaires françaises de la dernière décennie : 447 PAT sont aujourd'hui déployés sur le territoire[3]. Bien qu'ils ne représentent qu'un budget annuel d'environ 1 à 3 millions d'euros[4], ils ont pris une place centrale dans le travail de la Direction générale de l'alimentation au ministère de l'Agriculture et ont suscité un intérêt marqué de la part des acteurs, au niveau national comme local.

Le deuxième changement majeur concerne les politiques de lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaire. En 2016, la loi Garot a rendu obligatoire, pour les grandes surfaces, l'établissement d'une convention de dons de leurs invendus alimentaires à des associations et à des banques alimentaires, tout en interdisant la destruction de ces invendus. En contrepartie, les enseignes bénéficient d'une compensation – un mécanisme de défiscalisation représentant

[3] La liste des PAT, ainsi que des informations sur les thématiques traitées, les études et les événements, sont disponibles ici : https://france-pat.fr/

[4] 1,7 million d'euros pour 2025-2026 : https://agriculture.gouv.fr/lancement-dun-appel-projets-2025-2026-vers-la-strategie-nationale-pour-lalimentation-la-nutrition

FIGURE 2. Principales évolutions des politiques alimentaires en France, 2000-2025



Source: auteurs.

environ 360 millions d'euros par an (Le Morvan et Wanecq, 2019) – calculée sur un pourcentage de la valeur des produits donnés. Ce dispositif lie officiellement l'objectif de réduction du gaspillage alimentaire à la politique de lutte contre la précarité alimentaire, laquelle repose principalement sur le don de denrées *via* les banques alimentaires. Depuis, les quantités collectées par les banques alimentaires ont augmenté, de même que les coûts de traitement associés, de nombreux produits étant impropres au don (par exemple parce que leur date de péremption est dépassée) (Caillavet *et al.*, 2021). La loi EGAlim de 2018 a étendu l'obligation de don aux industries agroalimentaires ainsi qu'à la restauration collective.

Un troisième changement majeur concerne les objectifs de durabilité dans les marchés publics. De nouveaux objectifs ont été introduits à partir de 2018 par une série de lois (EGAlim, AGEC, Climat et Résilience) visant à améliorer la performance environnementale de la restauration collective. En 2018, un objectif de 50 % de produits « durables et de qualité[5] », dont 20 % de produits bio, a été fixé pour la restauration collective publique à l'horizon 2022. En 2019, une expérimentation portant sur un menu végétarien hebdomadaire a été lancée ; elle a été confirmée et rendue obligatoire par la loi de 2021, tandis qu'une nouvelle expérimentation était engagée sur une option végétarienne quotidienne, elle-même devenue obligatoire dans les restaurants universitaires ainsi que dans ceux de l'État et des entreprises publiques à partir de 2023. La même année, l'objectif 50 %/20 % susmentionné a été étendu à la restauration collective privée à compter de 2024.

Enfin, deux évolutions majeures doivent être mentionnées. La première concerne la création de deux dispositifs d'affichage portant respectivement sur la qualité nutritionnelle et sur la qualité environnementale des produits alimentaires. Le Nutri-Score a été lancé en France en 2016. Il a depuis été adopté par d'autres pays européens (Allemagne, Belgique, Espagne, Luxembourg, Pays-Bas et Suisse), et son algorithme a été révisé en 2023. L'affichage environnemental, dénommé « Score environnemental », a été déployé au printemps 2026 et expérimenté en premier lieu par l'enseigne Leclerc. La seconde évolution est l'annonce, dans la loi de 2021, de l'élaboration d'une nouvelle stratégie intégrée sur l'alimentation, la nutrition et le climat à l'horizon 2030, destinée à améliorer la cohérence entre les plans sectoriels et à fixer de nouveaux objectifs. Cette stratégie a été mise en consultation publique en avril 2025 et publiée en février 2026. Elle comporte une innovation majeure : une attention portée au secteur de la distribution, avec l'obligation de communiquer sur les ventes de « produits de qualité » et l'élaboration de plans d'action volontaires visant à en développer l'offre[6].

[5] Ils sont définis par la loi comme les produits bénéficiant de signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO) ou de mentions valorisantes : agriculture biologique, Label Rouge, appellation d'origine (AOC/AOP), indication géographique protégée (IGP), spécialité traditionnelle garantie (STG), mention « issu d'une exploitation à Haute Valeur Environnementale » (HVE) et, pour certains produits seulement, la mention « fermier ». Voir https://medias.amf.asso.fr/upload/files/Mesures_Egalim.pdf

[6] https://www.iddri.org/fr/publications-et-evenements/billet-de-blog/projet-de-strategie-nationale-francaise-pour

Les politiques alimentaires et le débat public sur l'alimentation ont suivi des trajectoires assez proches. Un sujet majeur, traité par une série de lois (2018, 2021, 2023), est celui des négociations commerciales entre la grande distribution et ses fournisseurs (industriels, producteurs). Les acteurs agricoles et industriels sont parvenus à l'inscrire en haut de l'agenda afin de renforcer leur capacité à peser dans ces négociations et à préserver leurs marges d'exploitation. Parallèlement se développe un débat sur les marges brutes de la distribution – et, plus marginalement, des industriels – sur les produits sains et durables, qu'il s'agisse du bio, des produits végétaux ou des fruits et légumes : un débat porté avant tout par les ONG environnementales et les organisations de consommateurs. Il n'a pour l'instant débouché sur aucun texte législatif, même si la mention de la distribution dans la future stratégie alimentaire peut être vue comme un résultat partiel de cet agenda. Autre sujet central du débat : les aliments ultra-transformés et les risques pour la santé, notamment en lien avec le développement des produits végétaux en restauration collective – la crainte, relayée par les lobbies de la viande et certains nutritionnistes, étant que cette évolution n'accroisse la part des produits ultra-transformés. La taxation des produits alimentaires à visée sanitaire (sucre, restauration rapide) revient également de façon récurrente au Parlement, sans traduction concrète à ce jour.

3. COMMENT LES ACTEURS DE CHANGEMENT TENTENT DE FAIRE ÉVOLUER LES ENVIRONNEMENTS ALIMENTAIRES

3.1. Trois « voies de changement » pour les acteurs de changement des systèmes alimentaires

Sur la base du cadre conceptuel présenté en Figure 1, le projet dans lequel s'insère cette *Étude* a proposé une représentation schématique des principales stratégies empruntées par les acteurs de changement des systèmes alimentaires à travers l'UE (**Figure 3**).

Les acteurs cherchent à obtenir une évolution des environnements alimentaires au travers de trois voies de changement, dont l'importance et la déclinaison opérationnelle varient d'un espace géographique à l'autre.

— *La voie des politiques publiques* : Cette stratégie-type fait l'hypothèse que le changement social n'intervient qu'à partir du moment où les politiques publiques changent. Elle se décline elle-même en trois sous-catégories. La première suppose que c'est par la conviction des décideurs publics, sur la base de démonstrations rationnelles, que les politiques publiques vont changer, quand la deuxième fait le pari que ce sont les rapports de force, les processus de décision et le jeu politique qui doivent faire l'objet d'une intervention. La dernière renvoie aux enjeux de gouvernance et du fonctionnement des institutions.

— *La voie du marché* : Cette stratégie-type suppose que le changement dans les pratiques sociales n'intervient qu'à condition que les acteurs privés modifient leurs actions. Elle est souvent fortement reliée à la première, dans un sens ou dans l'autre : soit parce que ces évolutions dépendraient des bonnes conditions réglementaires, soit parce que les responsables politiques seraient incités à agir dès lors que des acteurs privés y sont favorables ou y ont un intérêt.

— *La voie du local et de l'implication citoyenne* : Cette stratégie-type s'appuie sur le postulat selon lequel le changement intervient de manière incrémentale, sous l'effet de l'implication des citoyens dans des projets innovants qui essaimeraient et se développeraient à plus grande échelle.

Les sous-parties suivantes développent leur niveau de mobilisation par les acteurs de changement français et leur mise en œuvre en France.

3.2. Les voies de transformation privilégiées par les acteurs de changement français

L'analyse du contexte national français repose sur des entretiens menés auprès des acteurs suivants, auxquels des résultats préliminaires ont également été présentés lors d'un atelier fermé :

— 3 ONG (une organisation de consommateurs, une organisation environnementale, une organisation de solidarité) ;

— 3 acteurs publics (ministère de l'Agriculture, ministère de l'Environnement, agence publique sur la transition écologique) ;

— 3 acteurs privés (une entreprise de restauration commerciale, une entreprise de la grande distribution, une organisation professionnelle du secteur biologique) ;

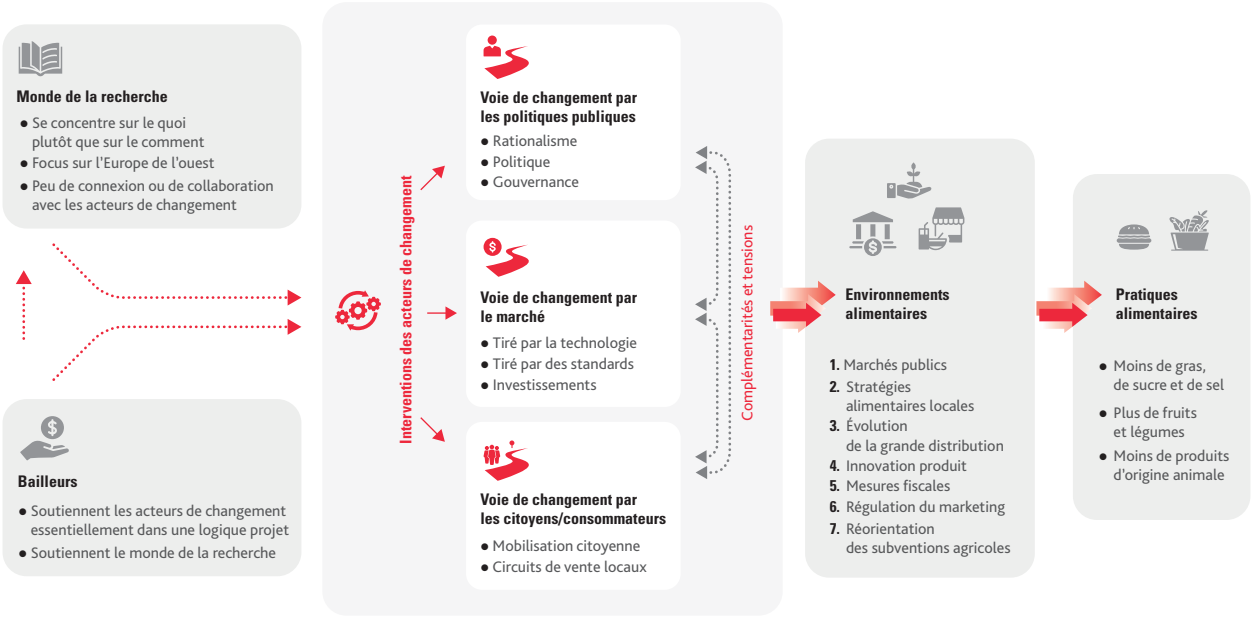
— 2 experts (un en santé, un en économie).

La **Figure 4** positionne les enquêtés sur une carte selon la voie de transformation qu'ils privilégient. Elle montre que la plupart des acteurs de changement de notre échantillon privilégient la voie des politiques publiques, comme développé ci-dessous. Elle fait également apparaître un mouvement vers la voie du marché de la part des ONG, des experts et des acteurs publics.

3.2.1. Un échantillon restreint mais représentatif des acteurs de changement français

Notre échantillon a été composé de manière à représenter différentes sensibilités au sein de la communauté des acteurs de changement en France. Plusieurs limites peuvent toutefois être relevées. Premièrement, les acteurs intervenant principalement à l'échelle locale (régionale ou infrarégionale) en sont absents, ce qui explique en partie que la voie des citoyens-consommateurs soit la moins privilégiée. Deuxièmement, les associations des champs de la santé et de l'agriculture alternative ne sont pas représentées. Celles-ci entretiennent des liens étroits avec les

FIGURE 3. État des lieux des stratégies générales empruntées par les acteurs de changement des systèmes alimentaires à travers l'UE



Comment #2
- Un focus (non exclusif) sur les politiques publiques
- Un constat de besoin de collaboration
- Importance d'un travail sur les récits et la communication pour dépasser la polarisation

Comment #1

Les acteurs de changement génèrent des changements via :
- Un focus (non exclusif) sur les politiques publiques
- Un constat de besoin de collaboration
- Importance d'un travail sur les récits et la communication pour dépasser la polarisation

Quoi #2
- L'évolution des environnements alimentaires constitue un déterminant essentiel de la transition.
- 7 domaines d'intervention prioritaires permettent de traiter des différentes dimensions des systèmes alimentaires (l'offre et la demande interagissant)

Quoi #1

L'évolution des pratiques alimentaires constitue un bon point d'entrée et levier pour agir sur la transformation du système alimentaire, en sus des pertes et gaspillages et de l'amélioration des méthodes de production agricole

Source: Rapport UE.

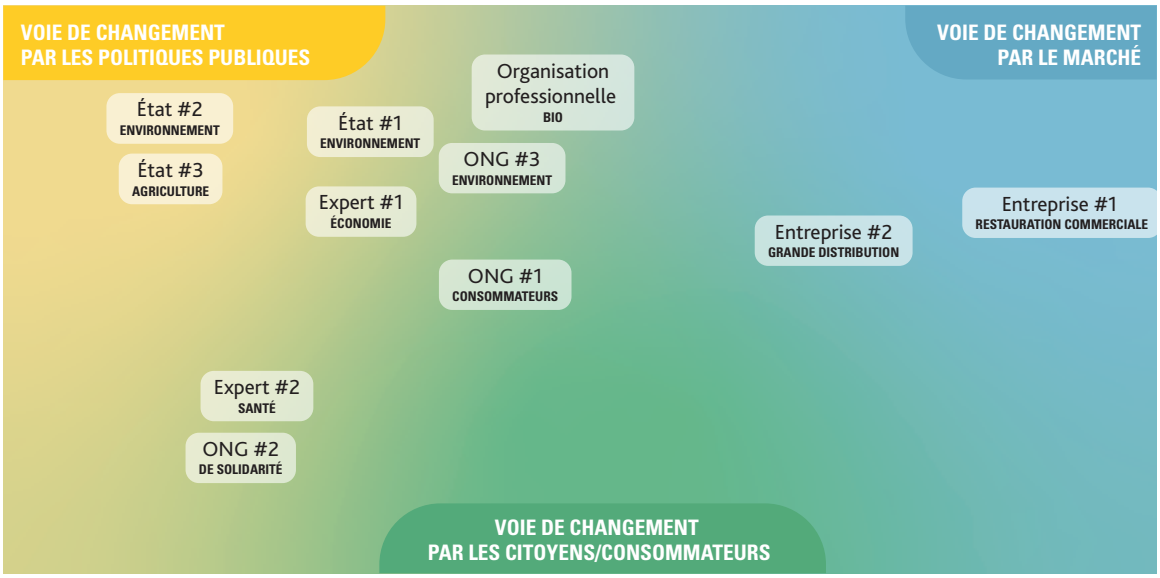
trois ONG que nous avons interrogées, mais peuvent défendre des positions différentes sur certains sujets, comme l'ont souligné plusieurs représentants d'ONG au cours des entretiens. Troisièmement, il nous manque des acteurs industriels : des entreprises dont l'activité est majoritairement conventionnelle, mais qui développent une gamme biologique ou végétale, ou encore des *pure players* du végétal. Nous sous-estimons probablement, de ce fait, certains freins. Nous savons par exemple que le cadre réglementaire européen actuel constitue un obstacle majeur pour les acteurs des produits végétaux et des protéines alternatives, question qui n'est ici traitée que partiellement. Enfin, il existe évidemment une grande diversité de positions et de nuances au sein de chaque type d'acteur interrogé ; nous estimons néanmoins que cet échantillon restreint est suffisamment divers pour fonder l'analyse.

3.2.2. Les positions des acteurs de changement et leur rapport aux intérêts et aux points de vue

Les acteurs de changement ne sont pas tous en relation les uns avec les autres, ni d'un type à l'autre ni d'une échelle à l'autre. Globalement, les ONG constituent le type d'acteur le plus « central » si l'on représente ces liens sous forme de réseau, dans la mesure où elles tendent à être en relation avec tous les autres types d'acteurs. Elles sont également bien connectées entre elles, y compris au-delà de leurs domaines d'intervention respectifs. Les experts occupent eux aussi une position assez transversale. Les acteurs privés et les acteurs publics, en revanche, se situent à la périphérie du réseau : les premiers ne sollicitent les autres que ponctuellement, par exemple en vue d'intervenir dans un débat législatif, tandis que les seconds connaissent mal le fonctionnement et les logiques du secteur privé. Il est de ce fait difficile, voire impossible, de parler d'une « communauté » d'acteurs de changement, faute d'espaces d'échange, de dialogue ou de relations bilatérales durables entre certains types d'acteurs. Si ces connexions étaient renforcées, et permettaient de faciliter la convergence vers des objectifs et des recommandations communes, la capacité des acteurs de changement à se faire entendre s'en trouverait probablement renforcée.

Les acteurs de changement sont divers, par leur nature comme par la position qu'ils occupent dans le système alimentaire. Cette diversité de position détermine la manière dont ils se figurent leurs propres intérêts, mais aussi leurs perspectives sur

FIGURE 4. **Cartographie des acteurs de changement interrogés selon la voie de transformation privilégiée**



Source: auteurs.

ce qui doit changer et sur la manière d'y parvenir. Par exemple, les acteurs publics peuvent avoir des visions contradictoires de ce qu'implique la transition alimentaire selon leur position dans le système alimentaire, et le niveau de priorité relatif qu'ils accordent aux objectifs économiques, budgétaires, climatiques, de biodiversité et de santé publique.

Si les acteurs de changement s'accordent parfois sur l'orientation générale à donner au système alimentaire, à savoir davantage de produits de qualité, davantage de produits végétaux et moins de produits néfastes pour la santé, leurs avis peuvent diverger sur les moyens et le rythme pour y parvenir.

Certains acteurs de la grande distribution ou de la restauration commerciale se sont fixé leurs propres objectifs en matière de produits végétaux ou dans d'autres domaines. Les ONG jugent toutefois les leviers mobilisés insuffisamment efficaces et le rythme de transformation trop lent. Elles soulignent également que les distributeurs jouent une forme de double-jeu en continuant de promouvoir des produits non durables et néfastes pour la santé, qui restent de ce fait au cœur de leur stratégie de rentabilité. Dans le cas de la consommation de produits bio, la décision des distributeurs de déréférencer une partie de leur offre pendant la crise inflationniste est unanimement critiquée par nos enquêtés. Cette décision a eu un impact important sur les ventes de produits bio, qui font l'objet d'un objectif public. Elle était toutefois parfaitement légale en l'absence de tout cadre réglementaire sur le sujet, et cohérente du point de vue de la rentabilité à court terme.

Dans ce contexte, il est difficile pour les acteurs de changement de dégager des objectifs communs autour desquels se rassembler, à supposer que cela soit possible. D'autant qu'un climat de méfiance et d'opposition peut exister entre certains d'entre eux : pour un acteur non gouvernemental, la meilleure stratégie consiste ainsi à obtenir une réglementation sans chercher à collaborer avec les acteurs privés. Pour un autre enquêté, il est possible d'articuler moyens de pression public et collaboration afin de les pousser à faire évoluer leurs pratiques. Ces contradictions et oppositions s'inscrivent dans de véritables divergences d'intérêts entre acteurs de changement quant aux moyens, au rythme et aux responsabilités de la transformation du système alimentaire.

4. LES STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES DES ACTEURS DE CHANGEMENT EN FRANCE

Les stratégies évoquées par nos enquêtés diffèrent sensiblement, ce qui tient en partie à leur nature. Selon leur position dans le système alimentaire, elles ne se heurtent pas aux mêmes obstacles et ne disposent pas des mêmes ressources. Il est néanmoins possible d'identifier des points communs par-delà ces différences, ainsi que des passerelles entre certains de ces types d'acteurs.

4.1. Le climat et la santé comme portes d'entrée communes

Le premier dénominateur commun tient aux portes d'entrée que nos enquêtés retiennent et jugent légitimes. Les entretiens montrent que le climat, à travers les émissions de gaz à effet de serre, et la santé, à travers les repères nutritionnels, sont les plus largement mobilisés : ces sujets sont généralement perçus comme plus consensuels et plus légitimes, se prêtent mieux au suivi, sont plus faciles à appréhender et permettent de mobiliser les équipes en interne comme les parties prenantes en externe.

« Donc, en fait, on est sur un panel de sujets environnementaux qu'on connaît et dont on ne peut faire l'économie d'aucun sujet : la biodiversité, le bien-être animal, la décarbonation, etc. et tout ce que ça implique, le gaspillage alimentaire. […] La question du carbone, je l'ai évoquée parce que malgré tout, ça reste un des sujets qui est le plus facile à vulgariser. Versus la biodiversité ou d'autres sujets qui sont importants, mais où c'est un peu plus difficile. L'avantage du carbone aussi, c'est qu'on a Agribalyse, et que donc on peut mesurer, on peut se donner des objectifs, ça peut être assez fluide […]. Mais donc, le carbone, c'est assez facile comme premier prisme. Et à partir de cela, il est facile de retomber sur l'ensemble des autres sujets. » (acteur privé, entretien)

« Il y a recoupement d'intérêts naturel entre santé et environnement, ça compte plus que les bonnes relations interpersonnelles. » (acteur public, entretien)

« Et c'est un énorme sujet pour nous parce qu'en ce moment, il y a quand même, je trouve, un déplacement du débat public beaucoup sur les enjeux de santé versus les enjeux environnementaux. » (acteur privé, entretien)

Tous les acteurs se sont toutefois attachés, à des degrés divers, à conserver une approche plus globale des enjeux environnementaux, en intégrant à leurs objectifs la biodiversité, l'eau ou la santé des sols. La majorité vise également à concilier santé et climat avec le bien-être animal, la justice sociale et les objectifs de proximité et d'ancrage local. Cet exercice peut toutefois s'avérer complexe :

« Et après il y a aussi une vision de pas mal d'organisations qui est très basée sur les carences. Et sur le fait qu'on va beaucoup plus en prendre les carences si jamais t'as pas assez de viande, il va te manquer des choses. Et pas beaucoup, oui, il va te manquer des choses, mais tu vas aussi avoir moins de risques de développer du diabète de type 2 et un cancer. Donc il y a un peu un nutritionnisme ou un focus sur les sujets de nutrition, comme quoi avant tout tu dois cocher toutes les cases en termes d'apports nutritionnels. » (ONG, entretien)

La « transition juste » apparaît enfin comme un sujet émergent : elle est perçue comme un passage obligé pour ne pas être vue comme une organisation qui porterait des changements défavorables aux ménages modestes, mais elle traduit aussi une inflexion récente du débat sur les transitions agricole et alimentaire vers leurs dimensions et implications socio-économiques.

4.2. La question du « comment faire ? » au premier plan, dans un contexte défavorable pour l'action

Pour nos enquêtés, l'enjeu principal porte sur le « comment » concrétiser et mettre en œuvre les trajectoires de transition vers la durabilité, qu'il s'agisse de décarboner une filière ou d'accélérer l'adoption d'une pratique durable, plutôt que sur le « quoi ». Et les acteurs se retrouvent face à des défis similaires : la concurrence avec les autres acteurs français et européens ; la rigidité des environnements alimentaires ; la faible productivité ou les difficultés de développement du marché pour des filières durables telles l'agriculture biologique, les légumineuses ou les alternatives végétales ; ou encore la difficulté de réconcilier viabilité économique et durabilité. Enfin, dans un système alimentaire saturé d'intérêts contradictoires et de résistances de la part des défenseurs du statu quo, comment produire du changement ?

L'ensemble des enquêtés jugent le contexte français actuel défavorable à la transformation du système alimentaire. Dans ce cadre, ils s'interrogent sur leurs modes d'action et leurs stratégies. Les ONG soulignent un contexte politique défavorable, les acteurs publics évoquent les contraintes budgétaires et l'absence de cap clair, tandis que les acteurs privés mettent en avant la complexité de leur modèle économique et un cadre d'action publique flou et incomplet. Dans ce contexte, les acteurs privés semblent vouloir aller plus loin et demandent des règles communes, un cap plus clair et un environnement politique porteur. C'est le cas tant sur le plan réglementaire, par exemple un cadre sur le gaspillage ou des normes nutritionnelles, que sur celui des politiques publiques destinées à stimuler la demande, par exemple l'information, l'éducation ou l'amélioration des environnements alimentaires. Les ONG et les experts appellent eux aussi à un cadre d'action publique plus complet, portant notamment sur l'augmentation de la consommation de produits végétaux et la réduction de la consommation de viande, l'accès à une alimentation saine et les aliments ultra-transformés, et visant à améliorer les environnements alimentaires des consommateurs, à réduire les inégalités et à développer les filières.

« Côté éducation, on a progressé. Côté communication, il y a eu des campagnes, il y a eu des outils, des brochures, un site que Santé publique France a développé. Il y a eu un certain nombre de choses sur le plan de l'information, de l'éducation, de la communication, des actions qui ont été faites dans les écoles, des actions faites au niveau [du ministère de] la Santé, délocalisées au niveau des municipalités, des départements, des régions. Donc il y a eu un certain nombre de choses. Mais les grandes mesures, justement celles qui ne sont pas du niveau de l'individu, qui sont bien identifiées, la réglementation du marketing. La publicité, la régulation économique, taxation, subvention, l'information sur la qualité du sel des aliments. […] En ce qui concerne l'amélioration de l'offre alimentaire, comment améliorer la qualité nutritionnelle des aliments, comment pousser les industriels à améliorer l'offre alimentaire et beaucoup d'autres actions, là, on a très peu réussi. » (expert, entretien)

« Alors, je ne sais plus où j'ai entendu ça. Je trouvais ça intéressant. C'était quelqu'un qui a expliqué la façon dont on introduit le vélo. Comment, en fait, le vélo s'est démocratisé. Et j'ai trouvé ça assez intéressant on l'a rendu moins difficile parce qu'on l'a électrisé, on a apporté ce côté convivialité, on a mis des pistes cyclables et au bout du bout on n'a jamais parlé d'environnement mais de santé. Oui. Et en fait la viande je pense que c'est vraiment par ce prisme-là qu'on peut réussir. » (acteur privé, entretien)

ENCADRÉ 1. L'APPROCHE PAR LES ENVIRONNEMENTS ALIMENTAIRES DANS LE REGARD DES ACTEURS DE CHANGEMENT

Les environnements alimentaires désignent les environnements économiques, physiques, socio-culturels et cognitifs dans lesquels les consommateurs opèrent leurs choix alimentaires quotidiens. Cette notion offre une alternative au paradigme du consommateur responsable pour penser l'évolution des pratiques alimentaires et les politiques susceptibles de la favoriser. Le concept est largement mobilisé par les personnes que nous avons interrogées, tantôt de façon spontanée et explicite, tantôt de manière implicite, lorsqu'elles soulignent les limites des mesures d'information et le potentiel que recèle une adaptation de l'offre alimentaire. Les ONG et les experts y recourent systématiquement de manière explicite. La plupart des acteurs évoquent des évolutions de la dimension physique de l'environnement alimentaire, s'agissant notamment de la distribution et de la restauration. Ils citent aussi la dimension socio-culturelle : nouveaux récits autour de certains produits, comme les produits végétaux, et réglementation du marketing et de la publicité. Beaucoup mentionnent également l'éducation des citoyens, la mise à disposition d'une information juste et transparente, le développement de campagnes de sensibilisation et l'actualisation des repères nutritionnels. Ces mesures restent une priorité pour nos enquêtés, soit parce qu'elles paraissent plus consensuelles et plus faciles à mettre en œuvre dans le contexte actuel, soit parce que ces acteurs continuent d'adhérer, au moins en partie, au paradigme du consommateur responsable. Enfin, et de façon assez surprenante, les prix relatifs des produits alimentaires sont peu évoqués, alors même que la contrainte pesant sur les ressources des ménages et le récit selon lequel l'alimentation doit être bon marché sont désignés comme des freins majeurs.

4.3. La voie des politiques publiques est la plus mobilisée, avec un glissement de l'approche rationnelle vers l'approche politique

Pour la plupart des enquêtés, les trois voies de transformation, à savoir les politiques publiques, le marché et le local, font sens et sont perçues comme complémentaires (voir Encadré 1). Toutefois, leur intérêt et leur action restent concentrés sur les voies des politiques publiques et du marché. La voie des politiques publiques est la principale, dans la mesure où de nombreuses demandes et attentes, tous types d'acteurs confondus, renvoient à des changements afférents.

Au sein de la voie des politiques publiques, la typologie générale distingue trois approches : rationnelle et fondée sur la conviction ; politique et fondée sur les rapports de force ; institutionnelle et fondée sur la gouvernance. Les acteurs de changement interrogés ne jugent pas l'approche rationnelle prometteuse, tout en continuant de produire des données et un travail de plaidoyer adossé à l'expertise. Ils reconnaissent les limites d'une stratégie reposant sur la conviction des parties prenantes et des décideurs publics : celle-ci est perçue comme une condition nécessaire pour faire passer les messages, non comme une garantie de succès, dans un contexte politique difficile où les rapports de force et les récits leur sont défavorables. Beaucoup relèvent également le rôle de blocage de certains acteurs du système alimentaire : le principal syndicat agricole (FNSEA), les industries de la viande et des produits laitiers, les lobbies industriels et le ministère de l'Agriculture au niveau politique. On observe donc, au sein de la voie des politiques publiques, un glissement de l'approche « rationnelle » vers l'approche « politique ».

« Pour moi, on n'est pas sur des enjeux de chiffres, de données qui manquent. […] Ou disons qu'après c'est plus du travail de chambre pour certains, quand on est vraiment sur des trucs un peu précis, pour des cabinets ou des choses comme ça, où je me dis qu'ils ont besoin d'être effectivement convaincus de tel ou tel calcul. […] Mais sinon, pour moi, on a dépassé la démonstration des problèmes, en fait, scientifiquement. […] Je me dis, bon, la bataille elle est un peu ailleurs quoi puisque ça, ça parle à un type de public je pense qui est maintenant un peu convaincu des chiffres. » (ONG, entretien)

« Au début, […] je pensais que si j'amenais des connaissances, les gens en face de moi allaient être réceptifs. Les décisions seraient basées sur des trucs un peu rationnels, un peu scientifiques… Non, c'est pas le cas. [En même temps] j'ai l'impression que le logiciel reste quand même « on a les bonnes causes, on va apporter tous les chiffres pour démontrer en quoi c'est ça qui est important, pourquoi il faut le faire. » (ONG, entretien)

4.4. Un intérêt croissant pour la voie du marché chez tous les acteurs

Parallèlement, la voie du marché se développe et suscite l'intérêt de tous les types d'acteurs. Les acteurs privés s'interrogent sur la manière de faire évoluer leurs pratiques de leur propre initiative, tout en limitant le risque d'une réglementation publique. Les ONG s'écartent d'une stratégie centrée sur les politiques publiques, afin de gagner en résilience à un moment où elles constatent peu ou pas d'avancées de ce côté.

Si les associations et les distributeurs s'accordent parfois sur l'orientation générale, ils divergent en règle générale sur le rythme et l'ampleur des changements à engager. Leurs analyses du rôle des consommateurs diffèrent également : les ONG tendent à privilégier une lecture centrée sur l'offre, celle des environnements alimentaires, tandis que les distributeurs reconnaissent leur propre influence tout en soulignant que c'est la demande, portée par des consommateurs éduqués et informés, qui doit évoluer. En ce sens, la voie du marché peut être affinée selon le degré d'adhésion des acteurs au paradigme du « consommateur responsable » (voir Encadré 1).

Les acteurs publics manifestent eux aussi un intérêt croissant pour la voie du marché. Ils se disent ouverts à des dispositifs volontaires et à des incitations visant à faire évoluer le marché, dans la distribution comme dans l'industrie, conscients que l'évolution de la demande suppose de s'intéresser de près à ce qui la façonne, à savoir les environnements alimentaires. Un sujet précis a émergé lors de l'atelier alors qu'il n'apparaissait que dans de rares entretiens : le besoin d'un nouveau cadre de concurrence dans certains secteurs (notamment celui de la distribution) organisé autour de règles favorables à la durabilité afin d'impulser le changement. Six acteurs sur dix l'ont évoqué au cours des échanges, certains insistant sur le caractère volontaire de telles règles, d'autres estimant qu'il faudrait mettre en place une réglementation contraignante.

> *« Sur [la voie par] le marché, on a une demande d'approcher davantage ces secteurs économiques, mais on y va de manière mesurée. Cela nous interpelle sur « comment les accompagner ». On entend un besoin de cadre, ce qui veut dire réglementation, mais on est aujourd'hui beaucoup sur de l'incitatif alors que les budgets se réduisent. On arrive au bout de cette logique incitative, il faut qu'on puisse faire du réglementaire. »* (acteur public, entretien)

Enfin, l'échelle d'action privilégiée est l'échelle nationale, même si le niveau européen, peu présent dans les entretiens, a été mentionné à quelques reprises lors de l'atelier comme une échelle d'action où les acteurs de changement devraient se mobiliser davantage. L'échelon local n'a été que rarement évoqué : parmi les sujets cités figurent la mobilisation des citoyens et des acteurs économiques locaux, les limites du cadre des projets alimentaires territoriaux (PAT) et la construction de réseaux alimentaires alternatifs.

5. LES FREINS AU CHANGEMENT DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES EN FRANCE

L'analyse des entretiens fait ressortir quatre grands types de freins, légèrement ajustés pour tenir compte des remarques formulées lors de l'atelier. Ces freins relèvent du politique, de l'économique, des récits et des consommateurs.

5.1. Les freins liés au contexte politique

Le premier frein tient au **contexte et aux dynamiques politiques**. Tous les types d'acteurs ont évoqué un manque d'ambition de la puissance publique sur la durabilité du système alimentaire, certains insistant sur la consommation de viande et de produits végétaux, d'autres sur l'accessibilité et le droit à une alimentation saine. Nous soulignons plus loin que tous ont également mentionné la nécessité d'un cap plus clair et d'un cadre d'action publique commun pour progresser. Certains ont précisé que les acteurs privés ne pouvaient s'autoréguler et devaient donc être encadrés par l'État. La plupart des ONG et des experts ont relevé la tension et l'instabilité du climat politique, ainsi que son glissement vers le conservatisme, qui remettent en cause leur capacité à faire entendre leurs arguments. Enfin, presque tous les acteurs ont évoqué le poids des intérêts privés existants, qui bloquent le changement grâce à leurs relais au plus haut niveau de l'État, et notamment la difficulté à construire une mesure autour du « moins et mieux de viande » dans ce contexte.

5.2. La question des prix et des revenus

Le deuxième frein est **économique**. Il joue au niveau des ménages, des entreprises et du système alimentaire lui-même, ce dernier ayant toutefois été le moins souvent cité. Dans un contexte où l'inflation n'est revenue en France à un niveau jugé « normal » qu'en 2025, la tension est manifeste entre ce qui est promis aux consommateurs et ce qu'ils attendent en matière « d'alimentation bon marché », d'une part, et les demandes de la société civile et des citoyens en faveur d'une « alimentation de qualité », d'autre part. Les acteurs publics et les entreprises ont souligné la faible disposition à payer des ménages pour davantage de qualité, tandis que les ONG et quelques autres acteurs ont mis en avant l'aggravation des inégalités et de la précarité alimentaires. De manière à tenir ensemble durabilité et accès à l'alimentation, les ONG se penchent alors sur la répartition de la valeur dans la chaîne alimentaire, et notamment la question des marges brutes excessives des distributeurs et des industriels sur les produits sains et durables. La plupart des acteurs ont également évoqué la nécessité de réorienter les subventions agricoles existantes afin de modifier les prix relatifs et de rendre les produits durables plus accessibles. Les coupes et contraintes budgétaires ont elles aussi été mentionnées comme un obstacle majeur. Enfin, la vive concurrence au sein des filières et entre zones géographiques a été identifiée comme un frein

au changement, tous les acteurs économiques étant pris dans un nivellement par le bas sur la qualité pour rester compétitifs.

5.3. Des récits défavorables au changement

Le troisième frein tient aux **récits**. On entend ici par récits les discours, les mots et les idées mobilisés dans le débat public pour donner de l'importance à un sujet et façonner la manière dont les questions sont posées. Ces récits s'enracinent généralement dans des problèmes et des préoccupations bien réels : ils ne relèvent pas du seul discours. En ce sens, ils ne pourraient à eux seuls être performatifs s'ils ne renvoyaient pas aux difficultés concrètes que rencontrent les acteurs de changement dans leur entreprise. Ils constituent donc un matériau particulièrement utile pour identifier où se situent les besoins de ces acteurs. Les ONG, les experts et certains acteurs publics sont ceux qui ont le plus évoqué les freins discursifs, ce qui a moins été le cas des acteurs privés.

Plusieurs acteurs, dont des représentants de la société civile, ont relevé un récit très répandu associant certaines initiatives en faveur de la durabilité, par exemple le développement du bio, à un creusement des inégalités sociales. Ce récit se nourrit d'un contexte économique difficile pour les ménages en France, ainsi que du fait que les produits promus dans le cadre de la transition peuvent être, ou être perçus comme, plus chers que ceux des régimes actuels, qu'il s'agisse des alternatives végétales à la viande ou des produits biologiques.

Parmi les autres récits défavorables au changement, les acteurs ont fait remonter :

- *laisser entendre qu'une alimentation plus végétale accroît les risques de carences nutritionnelles et/ou conduit à consommer davantage de produits transformés*. Ce récit renvoie notamment à la place accordée dans le débat aux macronutriments, et en leur sein, aux protéines plutôt qu'aux fibres, à une mobilisation insuffisante des analyses bénéfices-risques en nutrition et à l'absence de définition stable sur le plan académique et politique pour les aliments « ultra-transformés » ;
- *opposer les intérêts des consommateurs et ceux des producteurs*, ce qui renvoie notamment à la question de la répartition de la valeur dans la chaîne alimentaire, aux revenus agricoles et aux budgets des ménages ;
- *privilégier le local et la proximité au détriment de la durabilité et du bio*, ce qui renvoie notamment à une mise à distance symbolique des produits bio et à un discours politique qui célèbre la proximité en tant qu'elle sert un récit souverainiste, tout en organisant le conflit autour de la durabilité ;
- *fonder la puissance géopolitique de la France sur sa capacité de production et d'exportation agricole*, au détriment de modes de production moins intensifs et d'une réduction de la consommation de viande, ce qui renvoie notamment à des objectifs idéologiques et politiques ainsi qu'à une préoccupation croissante pour la souveraineté alimentaire européenne et française dans un contexte géopolitique de plus en plus instable ;
- *mobiliser des indicateurs de biodiversité pour réhabiliter la consommation de viande rouge sans interroger les niveaux de consommation actuels*, ce qui renvoie notamment aux tensions entre différents objectifs environnementaux et sociaux telles qu'elles se manifestent à l'interface entre science et politique, par exemple dans le cas des débats autour de la méthodologie de l'affichage environnemental.

5.4. Les freins liés aux consommateurs

Le quatrième frein concerne les **consommateurs**, ou la manière dont les acteurs perçoivent les évolutions de la demande et ses ressorts. L'idée selon laquelle l'alimentation doit être bon marché constitue, aux yeux de beaucoup, un obstacle majeur à la capacité de faire évoluer les comportements des consommateurs comme les pratiques des acteurs de la chaîne alimentaire. En instaurant le prix bas comme norme, elle prive en effet ces derniers de répercuter les progrès réalisés dans la qualité de l'offre sur le prix des produits. En outre, les dynamiques de consommation sont unanimement jugées contraires à ce que supposerait la transformation du système alimentaire. Les enquêtés soulignent d'un côté l'absence d'évolution positive s'agissant de la consommation de viande ou de produits trop gras, trop sucrés ou trop salés, de l'autre la consommation faible et instable des produits bio. Les ONG et les experts ont souligné lors de l'atelier que cela résultait d'environnements alimentaires défavorables, dont l'amélioration est ensuite apparue dans les échanges comme *la* priorité dans les stratégies de la plupart des enquêtés. Enfin, de nombreux acteurs relèvent la confusion qu'engendre la profusion de labels.

5.5. Trois freins supplémentaires, moins prégnants

Trois autres freins ont été évoqués par plusieurs acteurs de types différents, mais de façon moins récurrente dans les entretiens et l'atelier. Ils portent sur le cadre réglementaire, les arbitrages entre enjeux et sur les institutions et la gouvernance.

- Le **cadre réglementaire** est jugé trop rigide par un acteur privé, ce qui freine les initiatives individuelles en matière de durabilité, notamment dans les domaines de la nutrition et de la réduction du gaspillage. D'autres acteurs privés mentionnent le besoin de clarté et de règles communes. Certaines ONG et certains experts ont souligné que le cadre européen de la concurrence, du marché intérieur et du commerce peut également constituer un obstacle.
- Les **tensions entre les différents objectifs** assignés aux acteurs du système alimentaire constituent, pour certains, une deuxième difficulté. L'absence d'un cadre commun permettant d'évaluer les arbitrages et de trancher est soulignée, qu'il s'agisse d'arbitrages au sein des enjeux environnementaux (gaz à effet de serre *versus* biodiversité par exemple) ou entre ces enjeux et d'autres, qu'ils soient éthiques, sociaux ou sanitaires.
- Un expert, des acteurs publics et une ONG évoquent enfin les **évolutions institutionnelles et une gouvernance**

plus favorable comme une voie possible pour rééquilibrer le pouvoir dont disposent les acteurs agricoles au sein du système alimentaire.

6. LES OPPORTUNITÉS ET LES BESOINS

6.1. Deux sources d'opportunités majeures

6.1.1. Des opportunités émergentes dans la sphère économique

Pour l'ensemble des acteurs de changement de notre échantillon, les opportunités viendront de l'évolution des pratiques des acteurs économiques, en particulier des industriels, des distributeurs et de la restauration. Experts, acteurs publics et ONG cherchent donc à mieux saisir les logiques propres à ces secteurs, insistent sur la nécessité de modèles économiques viables et se tournent progressivement vers les acteurs du marché. Les acteurs privés, du moins ceux que nous avons interrogés, se disent ouverts au changement. Ils rappellent toutefois que la réglementation n'est pas toujours le levier le plus efficace et plaident pour une co-construction des politiques avec la puissance publique et les ONG. La distribution ressort nettement comme la première priorité dans les entretiens, devant la restauration hors domicile ou collective. L'industrie retient également l'attention : il s'agit d'identifier, parmi les acteurs de l'agroalimentaire, ceux qui auraient intérêt à la transition agricole et alimentaire, par exemple parce qu'ils vendent des produits végétaux ou se sont engagés dans des contrats de long terme avec les agriculteurs.

> *« Donc nous, là, on est un peu dans un truc de dire au pouvoir public " Ok, allons-y, mais comment est-ce qu'on y va ? " et " Comment on travaille avec des plans d'action par circuit de consommation ? " en essayant d'engager vraiment la discussion sur la grande distribution et sur comment est-ce qu'on va progressivement vers des... des objectifs et ou au moins du reporting et ou une stratégie construite avec ces acteurs-là pour remettre des objectifs X là-dedans. Et pareil sur la restauration commerciale. »* (acteur privé, entretien)

> *« Je pense comme beaucoup, que les opportunités que je vois c'est d'arrêter de se focaliser sur le maillon agricole. Cela pour plein de raisons mais notamment que politiquement il est intouchable et pour des bonnes et des mauvaises raisons… et se focaliser sur les autres [maillons] et en particulier l'aval. […] Pour moi c'est là qu'on... On a quelque chose à jouer, qu'on n'a pas encore beaucoup joué, alors ça commence pas mal. […] Je pense qu'il faut continuer de travailler là-dessus parce qu'il y a un soutien populaire. […] Moi, mon espoir, c'est de trouver des acteurs comme ça dans l'aval, plus ou moins proches de la première transfo jusqu'à la distribution, qui ont un intérêt à faire la transition. »* (expert, entretien)

6.1.2. Mobiliser d'autres récits

Plusieurs acteurs voient une autre opportunité dans la mobilisation de récits autres que celui de l'atténuation du changement climatique pour construire des trajectoires de transition : la santé, dans la perspective de la prochaine révision du Programme national nutrition santé (PNNS) ; l'adaptation, qui peut fédérer en interne au sein des organisations ; et l'économie, à travers le renforcement des filières nationales, la réduction des importations ou un usage plus efficace de la dépense publique.

Pour les ONG et les experts, il est également essentiel de continuer à faire connaître le fonctionnement du système alimentaire actuel et ses implications sociales et environnementales, ainsi que la responsabilité des grands acteurs privés, aux côtés de la puissance publique par ses dépenses et sa réglementation, dans la formation des environnements alimentaires non durables d'aujourd'hui. Ils comptent aussi sur la force de la mobilisation citoyenne, par les campagnes, les enquêtes journalistiques ou les scandales sanitaires, et sur la construction d'alternatives concrètes.

6.2. Les besoins

6.2.1. Les besoins de recherche ne sont pas centraux ; lorsqu'ils s'expriment, ils portent sur une recherche plus adaptée, plus opportune et plus accessible

La recherche et l'expertise[7] sont rarement évoquées spontanément, mais sont considérées, le cas échéant, comme des ressources utiles à leur travail, qui renvoient alors à des sujets comme les environnements alimentaires, la distribution ou les dimensions socio-économiques de la transition agroécologique. Les enquêtés citent également leurs propres travaux d'expertise et des rapports d'ONG, portant notamment sur la distribution. L'expertise sert généralement de source de légitimité ou de repère pour l'action des acteurs de changement, qui jugent la recherche utile pour répondre aux « grandes questions », comme celle des ressorts du changement de comportement, plutôt qu'aux « questions opérationnelles », par exemple la conception d'un dispositif de taxation nutritionnelle. Ce constat peut toutefois tenir au cadrage général de l'entretien, ainsi qu'à l'absence de sujet incontournable dans le débat public au moment des entretiens. Une exception est à noter, qui renvoie plutôt à une mise en problème qu'à un débat sur les solutions : le rôle des aliments ultra-transformés, leur définition et leur lien avec les produits végétaux.

> *« Et tu vois, c'est vrai que sur les enjeux de répartition de la valeur, qui sont un peu reliés à la décomposition des prix, finalement on manque de connaissances pour mettre en place*

[7] La distinction a son importance : seulement deux enquêtés ont évoqué des travaux académiques, dans le champ de la nutrition et de la santé, tandis que les autres, lorsqu'ils parlaient de recherche, renvoyaient pour l'essentiel à des travaux d'expertise produits par des ONG, des agences publiques ou des *think tanks*.

les régulations et les réglementations efficaces entre acteurs des filières, grandes distributions, transformateurs, producteurs, On aurait besoin presque d'avoir des travaux de recherche très documentés, peut-être sur les enjeux de marge des uns et des autres. Mais pour moi, ça reste secondaire au besoin d'avoir un cadre un peu contraignant pour les faire bouger aussi, ces acteurs-là. Et après, sur la restauration commerciale, j'aurais une position un petit peu différente. J'ai l'impression que pour le coup, il y a un vrai manque de connaissances communes. » (acteur public, entretien)

« Juste, pour moi le truc sur lequel on ne bosse pas, et c'est ce qu'essaye de faire X là, c'est est-ce qu'on peut vraiment faire de la transition dans le contexte actuel du libre-échange ? Si oui, comment ? […] Pour moi, c'est l'éléphant dans la pièce. Surtout dans un moment où on reparle énormément de compétitivité. » (expert, entretien)

La recherche apparaît généralement comme un sujet secondaire, voire marginal, dans les entretiens. Cela rejoint le constat selon lequel les acteurs ne voient plus la question comme une affaire de conviction : il s'agit désormais de trouver les bonnes alliances, les bons cadres d'action publique et les bons récits, et d'assurer la viabilité des projets et des modèles économiques. Ils ne considèrent pas pour autant la recherche comme inutile, mais y voient plutôt un préalable nécessaire mais insuffisant à lui seul pour initier le changement. Dans cette perspective, ceux qui produisent déjà de l'expertise poursuivent leur travail tout en cherchant à varier les angles, les sujets et les formats pour la rendre aussi utile que possible aux acteurs de changement.

« On n'a pas évoqué la recherche en première intention parce que le message global est que la matière est là, les études sont là et mobilisables. Il n'y a pas lieu d'attendre plus d'études pour prendre des décisions qui peuvent être prises dès à présent. Après il y a quand même des besoins qui apparaissent notamment dans la X : par exemple, sur observation de l'évolution des comportements alimentaires ; sur ultra-transformé, risque d'allergies liés à ces produits et impacts environnementaux ou sanitaires – or pour l'instant ça a du mal à avancer parce qu'il existe déjà des études, il n'y a pas d'harmonisation de la définition et pas d'étude globale ou de méta étude sur le sujet. L'absence de preuve claire constitue toujours un gouffre dans lequel les lobbys s'engouffrent. Autre point : la dimension sociale de la transition alimentaire. » (acteur public, entretien)

Les enquêtés insistent également sur le fait qu'il ne s'agit pas de produire « davantage » de recherche, mais une recherche plus adéquate, plus accessible et plus opportune. Une recherche plus « adéquate » devrait selon les enquêtés, se pencher sur ce qu'ils identifient comme lacunes dans le projet de transformation du système alimentaire : les dimensions socio-économiques de la transformation du système alimentaire, aux niveaux de la consommation, de la distribution, de l'industrie et de l'agriculture ; les rapports de force et les moyens de produire du changement, par exemple pourquoi certaines campagnes aboutissent et d'autres non, ou comment peser dans les négociations ; ou encore l'amélioration de la communication et la recherche de nouveaux récits. Certains ont aussi souligné la nécessité de mieux comprendre la compatibilité des politiques de transition avec le système économique, de manière à saisir si des fondements comme le libre-échange peuvent être contournés ou doivent être interrogés plus frontalement dans une optique transformation. Le sujet de l'accessibilité renvoie au besoin de formats faciles à comprendre pour tous les acteurs et à la diffusion des connaissances les plus récentes. Le caractère opportun désigne une recherche utile dans un contexte politique donné, ce qui suppose en retour adaptabilité et souplesse de la part des producteurs d'expertise.

« Donc, il faut maintenir une recherche académique, même là où on sait des choses. Alors, c'est vrai que sur le fond, ça n'apporte pas grand-chose de plus, parce que quand vous avez déjà 30, 50, 100 études, mais ça n'apporte pas vraiment encore plus de la connaissance scientifique, mais ça permet de maintenir, de relancer l'intérêt médiatique, de relancer les ONG, de relancer les associations, les médias, les politiques. Donc, je pense que c'est vraiment nécessaire. […] Donc ça c'est important. Maintenant, je pense qu'en effet, la partie majeure, c'est en fait sur la vulgarisation, sur tout ce qui concerne la difficulté, pourquoi cette recherche n'aboutit pas en termes de volonté politique, les acteurs, la cartographie des choses, le poids des lobbies. Donc ça c'est… C'est très important et puis on fait mieux comprendre l'initiative citoyenne, comment aussi contribuer à la mobiliser. » (expert, entretien)

6.2.2 Les autres besoins

Les acteurs privés ainsi que certains acteurs publics interrogés formulent enfin deux autres besoins majeurs et un besoin secondaire. Le premier porte sur un cadre réglementaire plus clair, en matière d'objectifs comme de budgets, qui limite les contradictions entre objectifs publics et facilite l'action des entreprises. Le second concerne les politiques alimentaires agissant sur la demande : les acteurs souhaitent davantage d'action des pouvoirs publics visant à informer les citoyens (exemple : des campagnes publiques sur le bio, les produits végétaux ou l'alimentation saine), mais aussi par l'actualisation des recommandations nutritionnelles en tenant compte de la dimension environnementale, et un renforcement des mesures d'éducation. Nos enquêtés reconnaissent également le rôle qui leur revient dans la construction d'environnements alimentaires plus favorables et estiment que des règles et des cadres communs, définis par secteur économique ou par filière, seraient prometteurs. Le dernier besoin identifié est d'ordre secondaire : certains acteurs évoquent la nécessité d'accéder à des indicateurs et méthodes d'évaluation des impacts fiables afin de pouvoir plus facilement arbitrer en cas de conflit entre objectifs, et d'élaborer les plans de décarbonation.

Les autres acteurs publics, les ONG et les experts convergent autour d'un besoin central : le renforcement des politiques agissant sur la demande, en particulier les environnements alimentaires et la distribution. Ils soulignent

également l'importance de faire évoluer la structure du financement du système alimentaire et de développer des filières durables. Quelques-uns mentionnent le besoin d'une évolution de la gouvernance des politiques agricoles et alimentaires. Ils insistent enfin sur la nécessité de soutenir les alternatives au système alimentaire actuel et de mobiliser la société et les citoyens.

6.3. Conclusion

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons interrogé 11 acteurs de changement représentatifs des principaux thèmes, positions et types d'acteurs du système alimentaire, puis organisé un atelier avec eux. Il en ressort que les acteurs du système alimentaire traversent une phase de remise en question importante : le contexte socio-économique leur est défavorable, le contexte politique peu porteur, et pourtant les initiatives en faveur de la durabilité entrent en phase de mise en œuvre. Ils sont donc confrontés à un problème à trois dimensions.

- Comment garantir le cap et rétablir l'ambition dans l'évolution des systèmes alimentaires, afin d'atteindre les objectifs fixés et de sécuriser les investissements déjà réalisés ?
- Comment surmonter les difficultés socio-culturelles, techniques et économiques de la mise en œuvre du changement ?
- Quelles initiatives et alliances sont-elles nécessaires pour remettre la durabilité au cœur des stratégies des acteurs, et réduire le risque pour les premiers à se lancer ?

Les acteurs de changement partagent une analyse assez convergente des freins au changement, même si l'ordre de priorité ou la nature des blocages identifiés peut varier selon les types d'acteurs et leur position dans le système alimentaire. Nos enquêtés visent avant tout à faire évoluer les politiques publiques, priorité que vient toutefois concurrencer un intérêt croissant pour le changement par le marché. Ces deux voies de transformation interagissent, mais pas toujours dans les deux sens ni dans le même ordre. La voie du local et de l'implication citoyenne est moins privilégiée.

La recherche n'est pas spontanément identifiée comme une réponse à ces freins, même si de nombreux acteurs mobilisent de l'expertise ou produisent des rapports au quotidien. Elle est perçue comme un outil utile, mais insuffisant pour produire du changement, et des recommandations sont formulées pour la rendre plus efficace. Des besoins situés hors du champ de la recherche sont également identifiés. Le chapitre suivant présente une série de recommandations relatives aux stratégies de financement visant à soutenir la transformation du système alimentaire en France.

7. RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES AUX BAILLEURS POUR SOUTENIR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME ALIMENTAIRE EN FRANCE

Les recommandations qui suivent portent sur les priorités de financement et s'appuient sur trois types de matériaux : les entretiens, l'atelier et notre expertise interne.

7.1. Les besoins en matière d'expertise

La première chose à retenir de ce travail est que les acteurs n'expriment pas un besoin de *davantage* de recherche académique, constat que nous partageons. En revanche, **certaines formes de production experte apparaissent comme nécessaires** :

- **une expertise économique et sociale** sur les implications des évolutions du système alimentaire et des filières pour une série d'indicateurs socio-économiques (l'emploi, les importations, la compétitivité, l'investissement, etc.), ainsi que sur l'évaluation des alternatives et leur passage à l'échelle ;
- **une expertise économique et technique** sur les marges de manœuvre dont disposent les acteurs privés, dans la distribution, l'industrie et la restauration, pour faire évoluer leurs pratiques de production, de commercialisation et de gestion des approvisionnements, qu'il s'agisse de coûts, de difficultés techniques, du contexte réglementaire, etc.
- **des travaux d'économie politique et de sociologie politique** sur les conditions à réunir pour susciter le changement dans le secteur privé, portant par exemple sur la construction de coalitions, les manières de construire du commun et de faire évoluer les règles définissant la concurrence, la refonte des espaces de participation des parties prenantes, etc.

7.2. Synthétiser la recherche existante et la rendre accessible

Parallèlement, il existe un besoin manifeste de **synthétiser les connaissances issues de la littérature grise et académique** et de les rendre accessibles à tous les types d'acteurs. Cela peut porter sur des questions telles que :

- comment communiquer sur les produits végétaux, bio ou bons pour la santé, qu'il s'agisse du service marketing d'une enseigne, d'une ONG ou d'un acteur public (ex : **sciences de la communication**) ;
- comment influer sur les comportements de consommation, les normes sociales, les habitudes et les pratiques alimentaires (ex : **sociologie, psychologie sociale, économie comportementale, marketing**) ;
- comment produire du changement face à des défis politiques, socio-économiques et discursifs (ex : **science politique, sociologie, stratégie**) ;

— comment mobiliser les citoyens autour de l'alimentation, quels sont les récits porteurs, les stratégies utiles et les émetteurs de messages les plus pertinents (ex : **communication, stratégie, sociologie**).

7.3. Quelques besoins hors du champ de la recherche

Enfin, **les besoins essentiels situés hors du champ de la recherche**, où celle-ci peut parfois conserver un rôle d'accompagnement, sont les suivants :

— **diversifier les récits** et les arguments mobilisés pour justifier la nécessité d'une transition, afin qu'ils s'accordent mieux au contexte politique actuel. Plutôt que de systématiquement mettre en avant les enjeux climatiques, des enjeux plus consensuels, comme la santé publique, la réduction des dépendances stratégiques ou le renforcement de la résilience face aux risques et aux crises, pourraient offrir une accroche plus efficace pour plaider en faveur de la transition nécessaire ;

— créer et animer **des espaces de négociation multi-acteurs** afin de construire des compromis, des coalitions et des propositions. Ce type d'intervention suppose plusieurs conditions préalables : (1) repérer et mobiliser des personnes à la fois ouvertes au changement et influentes au sein des types d'acteurs visés, principalement les industriels et les distributeurs ; (2) identifier une structure perçue comme suffisamment experte et objective pour que ces personnes lui confient un rôle d'intermédiaire ; (3) parvenir à un accord entre les acteurs mobilisés sur un ensemble de mesures à porter dans le débat et auprès des décideurs publics afin de soutenir la transition des industriels et des distributeurs ;

— poursuivre les **expérimentations** au niveau national, régional ou local (telles que modifier l'environnement commercial alimentaire et en mesurer les effets sur les achats, développer des alternatives à l'aide alimentaire et en évaluer les effets sociaux, etc.), et renforcer leur phase de suivi et évaluation dans un but d'essaimage.

— identifier **les conditions du développement** des filières durables, qu'il s'agisse des protéines végétales, de la filière bio ou de la transformation des produits végétaux, soit en créant de nouvelles filières, soit en faisant évoluer des filières existantes mais non durables. Une fois ces conditions documentées, le changement peut être soutenu par différents outils : dé-risquage, contrats de long terme entre partenaires commerciaux, appui technique, etc.

7.4. Comment ces besoins de financement interagissent avec les freins et les opportunités

Le **Tableau 3** explicite la manière dont les besoins et les priorités de financement peuvent contribuer à tirer avantage des opportunités et/ou à dépasser les obstacles actuels.

Les lignes reprennent les besoins tels que nous les avons définis ci-dessus, complétés par les quelques autres besoins évoqués par les acteurs mais qui ne recoupaient pas notre sélection (voir la section précédente). Ils peuvent être considérés comme des moyens de produire du changement.

Les colonnes présentent les principaux freins et opportunités identifiés par les acteurs de changement.

Par souci de clarté, les uns et les autres sont formulés dans un même registre normatif, qui énonce des objectifs pour faire évoluer le système alimentaire (SA). Dans chaque case, nous indiquons comment la mise en œuvre du moyen concerné (la synthèse des connaissances existantes sur la manière de produire du changement en contexte défavorable, par exemple) peut contribuer à atteindre l'objectif (un cadre réglementaire plus clair et plus ambitieux). Nous signalons les effets directs plutôt qu'indirects.

TABLEAU 3. En quoi les besoins identifiés peuvent-ils faciliter la transformation du système alimentaire ?

MOYENS ▼ / OBJECTIFS ▶	UN CADRE RÉGLEMENTAIRE PLUS CLAIR ET PLUS AMBITIEUX	DES ÉVOLUTIONS JUSTES ET ÉCONOMIQUE-MENT VIABLES	DES RÉCITS EFFICACES ET PORTEURS	DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS	UNE CONNAISSANCE LARGEMENT PARTAGÉE DES ENJEUX ET DES DOMMAGES LIÉS AU SA ACTUEL	LA MOBILISATION DES ACTEURS PRIVÉS	UNE GOUVERNANCE ET DES INSTITUTIONS FAVORABLES	DES ALTERNATIVES AU SA ACTUEL
DÉVELOPPER LA RECHERCHE SUR								
Les implications sociales et économiques du changement du SA		Identifier des modèles économiques viables, éviter de renforcer les inégalités	« *Le changement est possible ; il peut apporter des bénéfices* ».	Rôle des prix et des revenus ; lien avec les régimes alimentaires et les produits	Le système actuel est très inégalitaire et économiquement fragile	Anticiper les contre-arguments ; réduire la perception du risque		Les innovations et les alternatives peuvent apporter des solutions
Les marges de manœuvre des acteurs privés	Montrer qu'il peut être un levier	Proposer des politiques d'accompagnement du secteur privé	idem		Les acteurs privés peuvent être tenus pour responsables : ils doivent agir	idem		
Les conditions politiques d'un changement dans le secteur privé	Identifier des terrains d'entente et des premières étapes		*« Le changement bénéficie au secteur privé, qui le souhaite »*.			Faciliter de nouvelles alliances et coalitions	Identifier une gouvernance favorable	Interactions entre niches et régime pour produire du changement
SYNTHÉTISER LES CONNAISSANCES EXISTANTES SUR LA MANIÈRE DE								
Mieux communiquer auprès des consommateurs et dans le débat public	Appuyer les objectifs réglementaires		Réduire les résistances des consommateurs et la manipulation du discours par les opposants	Accroître l'adoption de comportements durables ; perceptions positives du changement				
Influer sur les comportements de consommation		La durabilité peut ne pas coûter plus cher aux ménages si les régimes alimentaires évoluent		Permettre le changement par l'évolution des environnements alimentaires		Démontrer qu'il existe un marché pour les produits durables et sains		Adapter les alternatives aux besoins des consommateurs ; développer des innovations qui agissent sur les déterminants de la consommation
Produire du changement en contexte défavorable	Identifier des outils et des processus d'action publique utiles		Des récits efficaces et adaptés		Un diagnostic clair et ferme de la situation constitue une base pour le changement	Stimuler la voie du marché si la voie des politiques publiques est bloquée	Des espaces et des processus adaptés à leur objet	Sécuriser financements et soutiens, construire des coalitions
Mobiliser les citoyens autour de l'alimentation	La réglementation est une demande citoyenne.		*« La transformation du SA est une demande citoyenne »*.	Susciter la prise de conscience et l'intérêt	Partager les connaissances sur les dommages, leurs causes et les solutions	Accroître la pression et le risque réputationnel	Développer la démocratie alimentaire	Massifier l'engagement dans les alternatives
SOUTENIR DES BESOINS AUTRES QUE LA RECHERCHE, TELS QUE								
Diversifier les récits	Appuyer la définition d'objectifs et l'élaboration des politiques		Mieux adaptés au contexte, les récits sont plus efficaces	Accroître l'adoption de comportements durables ; perceptions positives du changement	Développer de nouvelles perspectives et de nouveaux angles critiques sur le SA	Les placer au centre du débat		Accroître l'intérêt pour les alternatives et l'accès à celles-ci
Créer et animer des espaces de négociation multi-acteurs	Dégager un consensus sur les objectifs, les outils et les premières étapes	Confronter les points de vue sur les implications du changement du SA	Les messages sont plus forts s'ils sont portés par une diversité d'acteurs			Les faire venir à la table, identifier les acteurs de changement clés	Enrichir et compléter les structures de gouvernance existantes	
Expérimenter des alternatives au SA		Preuve de concept pour des modèles économiques viables	Aider à recadrer le débat et proposer de nouveaux récits ; rendre le changement désirable	Explorer de nouvelles manières de faire évoluer les modes de consommation ; renforcer le récit des « environnements alimentaires »	Montrer que le fonctionnement actuel du SA n'a rien d'inéluctable, en donnant à voir des alternatives			Renforcer les alternatives et les porter à l'échelle
Soutenir le développement de filières durables		Des modèles économiques viables, nouveaux ou adaptés	*« Le changement est possible, il se fait déjà ici et là »*.	Faire évoluer l'offre alimentaire ; rendre les régimes alimentaires durables plus accessibles		Trajectoires de transition, expérimentations et cas exemplaires		Pourrait contribuer en partie au développement d'alternatives

RÉFÉRENCES

Agreste (2025). Graph'Agri 2025.

Bléhaut, M., Gressier, M., & Paquet, N. (2023). *La précarité alimentaire, en hausse, est liée à moins de diversité dans l'alimentation*. Crédoc.

Bowles, N., Alexander, S., & Hadjikakou, M. (2019). The livestock sector and planetary boundaries: A 'limits to growth' perspective with dietary implications. *Ecological Economics*, *160*, 128-136. https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2019.01.033

Brocard, C., & Saujot, M. (2023). *Environnement, inégalités, santé : quelle stratégie pour les politiques alimentaires françaises ?* Étude Iddri.

Brocard, C., Soler, L.-G., & Saujot, M. (2025). *L'évolution des prix alimentaires : une menace pour le « pacte alimentation » ?* Étude Iddri.

Caillavet, F., Darmon, N., Dubois, C., Gomy, C., Kabeche, D., Paturel, D., & Pérignon, M. (2021). *Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs.* Terra Nova.

Dubuisson-Quellier, S., & Plessz, M. (2013). La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation ? *Sociologie* (4). https://journals.openedition.org/sociologie/2030#tocto2n3

European Commission: Directorate-General for Research and Innovation and Group of Chief Scientific Advisors (2023). *Towards sustainable food consumption – Promoting healthy, affordable and sustainable food consumption choices*, Publications Office of the European Union, https://data.europa.eu/doi/10.2777/29369

Fanzo, J., & Davis, C. (2019). Can Diets Be Healthy, Sustainable, and Equitable? In *Current obesity reports* (Vol. 8, Issue 4, pp. 495–503). NLM (Medline). https://doi.org/10.1007/s13679-019-00362-0

FAO (2024). *The State of Food and Agriculture 2024 – Value-driven transformation of agrifood systems*. Rome. https://doi.org/10.4060/cd2616en

Haut Conseil de la santé publique (HCSP). (2025). *Recommandations pour l'élaboration du 5e programme national nutrition santé (PNNS) 2025-2030. Synthèse des points clés*. 30 p. https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1445

Iddri et I4CE. (2025). *TRAMe2035. Scénario pour une Transition des Régimes Alimentaires des Ménages. Livret 1*.

Le Morvan, F., & Wanecq, T. (2019). *La lutte contre la précarité alimentaire. Évolution du soutien public à une politique sociale, agricole et de santé publique*.

Rockström, J. *et al.* (2025). The Lancet Commissions The EAT – Lancet Commission on healthy, sustainable, and just food systems. *The Lancet*, *6736*(25). https://doi.org/10.1016/S0140-6736(25)01201-2

Santé publique France (2019). Étude Esteban 2014-2016. Volet Nutrition - Surveillance épidémiologique. Adéquation aux nouvelles recommandations alimentaires des adultes âgés de 18 à 54 ans vivant en France.

Secours Catholique *et al.* (2024). L'injuste prix de notre alimentation. Quels coûts pour la société et la planète ? 92 p. RAP-CoutCache2024BD.pdf

Schiavo, M., Doublet, S., Gardin, B., Poux, X., Catallo, A., & Aubert, P.-M. (2025). *Avenir des filières viande en France. Quatre scénarios pour 2035.*

Comprendre les freins et moteurs de la transition alimentaire en France à travers le regard des acteurs

Charlie Brocard, Aurélie Catallo (Iddri)

L'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) est un *think tank* indépendant qui facilite la transition vers le développement durable. Il a été fondé en 2001. Pour cela, l'Iddri identifie les conditions et propose des outils pour placer le développement durable au cœur des relations internationales et des politiques publiques et privées. Il intervient à différentes échelles, de celle de la coopération internationale à celle des gouvernements nationaux, locaux et des entreprises, chaque échelle informant l'autre. À la fois institut de recherche et plateforme de dialogue, l'Iddri crée les conditions d'un diagnostic et d'une expertise partagés entre parties prenantes. Il les met en relation de manière transparente et collaborative, sur la base de travaux de recherche interdisciplinaire de premier plan. L'Iddri met ensuite ses analyses et propositions à la disposition de tous. Quatre enjeux sont au cœur de l'activité de l'institut : le climat, la biodiversité et les écosystèmes, l'océan et la gouvernance du développement durable.
Pour en savoir plus sur les activités et les publications de l'Iddri, visitez www.iddri.org

Brocard, C., Catallo, A. (2026). Comprendre les freins et moteurs de la transition alimentaire en France à travers le regard des acteurs. Iddri, *Etude* N°04/26.

Cette *Étude* s'inscrit dans un projet mené avec le soutien du Wellcome Trust. Un rapport de synthèse réunissant les résultats des différents pays analysés est disponible ici.

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'ANR au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-10-LABX-14-01.

CONTACT
charlie.brocard@iddri.org
aurelie.catallo@iddri.org

Institut du développement durable et des relations internationales 41, rue du Four – 75006 Paris – France

WWW.IDDRI.ORG
IDDRI | BLUESKY
IDDRI | LINKEDIN